

Honoraires de transaction

Biens Habitation • Terrain • Commercial • Industriel • Mixte

Honoraires charge au vendeur	6% TTC Maximum du prix de cession, minimum facturé 4000 €
------------------------------	---

Fonds de commerce • droit au bail • part de société

Honoraires charge au cessionnaire	12% TTC Maximum du prix de cession, minimum facturé 4800 €
-----------------------------------	--

Honoraires de location résidentiel

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	90 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8 €/m ² Maximum de surface habitable	8 €/m ² Maximum de surface habitable
État des lieux location vide	3 /m ² Maximum de surface habitable	3 /m ² Maximum de surface habitable
État des lieux location meublée	3 /m ² Maximum de surface habitable	3 /m ² Maximum de surface habitable

Honoraires de location baux professionnels et/ou commerciaux

Baux dérogatoires aux statuts des baux commerciaux

Honoraires de négociation à la charge du preneur	12% TTC Maximum du loyer TTC/NET avec un minimum de 240 € TTC
--	---

État des lieux	Par huissier de justice à la charge du bailleur
----------------	---

Concession de baux commerciaux • baux professionnels • baux mixtes

Honoraires de négociation à la charge du preneur	Option la plus élevée :	12% TTC Maximum du loyer HT de la première période triennale avec un minimum de 4800 € TTC
		12 % TTC Maximum du droit d'entrée avec un minimum de 4800 € TTC

état des lieux	Par huissier de justice charge partagés bailleur/preneur
----------------	--

Baux code civil hors habitation • garage/parking/box

Honoraires de négociation à la charge du preneur	240 € TTC
--	-----------

Honoraires de gestion	
Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière courante	<i>7,20 % Maximum du quittancement</i>
Gestion des sinistres	Vacation horaire 75 €/heure

Locations saisonnières		
Prestations	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation, publicité, constitution du dossier, rédaction du bail, entrée/sortie, perception loyers et dépôt de garantie.	20% Maximum des loyers encaissés	
Missions complémentaires en dehors de la gestion courante prévue au mandat.	Vacation horaire 60€ TTC/heure	
Ménage de fin de séjour		Forfait
Taxe de séjour		Au réel

« Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances. Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus. »

Grille tarifaire en vigueur au 01/04/2022

Taux TVA en vigueur 20%

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial et peuvent être différent du barème présenté, en charge et en montant.

L'Immobilier Réthais SARL au capital social de 7 500 € RCS La Rochelle 448695791 • 30 rue de Sully
17410 Saint-Martin de Ré • CPI 17022016000010384 transaction & gestion valable jusqu'au
04/07/2022 délivrée par la CCI de La Rochelle • Garantie financière T 110000 € & G 110000 € par
CEGC 16 Rue HOCHÉ TOUR KUPKA B 92919 PARIS LA DEFENSE CEDEX
La délivrance d'une note est obligatoire.